



Rapport annuel

au 31 décembre 2025

TOCQUEVILLE VIE GENERATION

Part **R**, Part **I**, Part **S**

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français

CLASSIFICATION

N/A

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds TOCQUEVILLE VIE GENERATION est sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, la recherche d'une performance annualisée de 3 % au-delà de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée a posteriori à celle de l'€STR capitalisé plus 3 %. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'€STR est le taux d'intérêt de référence du marché monétaire qui reflète le coût des emprunts au jour le jour appliqué par les banques de la zone euro. Il est calculé par la Banque centrale européenne (BCE) et publié sur le site Internet www.emmi-benchmarks.eu.

L'€STR capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Indexed Swap).

STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Afin d'atteindre l'objectif de performance, la Société de Gestion, à partir de son analyse macro-économique et du suivi des valorisations des différentes classes d'actifs, mettra en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque du portefeuille.

Le Fonds pourra s'exposer, directement par le biais de titres vifs ou indirectement par le biais d'OPCVM et/ou de FIA, dans la limite maximum de 67 % de son actif net, à des produits de taux libellés en euro (obligations, titres de créance négociables, titres assimilés), dont 15 % maximum de l'actif net en titres spéculatifs (*high yield*) ou non notés, hors obligations convertibles.

Au sein de la poche taux, et dans la limite maximum de 10 % de l'actif net, le Fonds pourra également être investi directement ou indirectement en obligations convertibles, sans contrainte de notation, et en titres participatifs. Le Fonds n'investira pas dans les titres de dette perpétuelle des secteurs banque et assurance. L'exposition aux titres de dette subordonnée, les obligations convertibles contingentes étant exclues, sera par ailleurs limitée à 20 % au maximum de l'actif net du Fonds.

TOCQUEVILLE VIE GENERATION pourra s'exposer dans la limite maximum de 65 % de son actif net aux marchés actions, par des investissements directs ou par le biais d'OPCVM et/ou de FIA.

Le Fonds fera l'objet d'une gestion action active et fondamentale basée principalement sur la sélection de valeurs sur un horizon de moyen terme.

Le processus aura pour but de détecter, au sein de l'univers d'investissement, les sociétés présentant les opportunités jugées les meilleures en termes de potentiel de performance ajusté du risque. Cette détection s'opérera à la fois par l'utilisation d'une base de données interne (outil quantitatif) et par les rencontres régulières réalisées par la Société de Gestion avec des analystes financiers externes, ainsi qu'avec les dirigeants des sociétés analysées.

Dans le cadre de son analyse financière, la Société de Gestion examinera en détail les fondamentaux des entreprises afin d'évaluer leur potentiel de développement à moyen terme. Cette analyse portera sur les caractéristiques du secteur d'activité ainsi que sur le positionnement concurrentiel de l'entreprise et ses spécificités (croissance, marges, structure du bilan).

Dans le cadre des investissements actions, la Société de Gestion ne s'imposera aucune restriction en termes de secteurs d'activité et de tailles de capitalisations.

Le Fonds investira notamment, directement, 33 % minimum de son actif net en actions émises par des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Les seuils fixés pour définir les PME et ETI concernées seront ceux prévus dans le Code monétaire et financier. Ces seuils seront appréciés à la date d'acquisition des titres. Les titres des entreprises qui franchiront ces seuils pourront être maintenus dans l'actif du fonds et seront considérés comme continuant à relever de la poche PME-ETI du fonds.

Le fonds s'interdit d'investir dans des actions non cotées.

L'exposition aux différents mouvements de marchés d'actions ou de taux se fera à travers des titres vifs, des OPC et des instruments financiers à terme listés.

L'allocation de risque entre les différentes stratégies action, taux et OPC, pourra être gérée de façon dynamique en fonction des anticipations du gérant sur les évolutions des différents marchés.

Dans le cadre de la gestion de TOCQUEVILLE VIE GENERATION, l'exposition aux risques des marchés d'actions et de taux autres que ceux de l'Union européenne sera limitée à 20 % maximum de l'actif net, ceci incluant l'exposition directe ou indirecte aux marchés actions et de taux des pays émergents qui sera limitée à 10 % maximum de l'actif net du FCP.

Par ailleurs, l'exposition au risque de change pour les devises autres que l'euro sera limitée à 20 % maximum de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra recourir, dans la limite maximum de 10 % de son actif net, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque action et/ou au risque de taux.

Le Fonds pourra également recourir aux opérations d'emprunts et de prêts de titres, dans la perspective d'amélioration de la performance.

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

1. Actifs (hors dérivés intégrés)

■ Actions

Le Fonds pourra s'exposer, directement ou indirectement, dans la limite maximum de 65 % de son actif net aux marchés actions.

Le Fonds investira directement 33 % minimum de son actif net en actions émises par des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Les seuils fixés pour définir les PME et ETI concernées sont ceux qui sont prévus dans le Code monétaire et financier. Ces seuils seront appréciés à la date d'acquisition des titres. Les titres des entreprises qui franchiront ces seuils pourront être maintenus dans l'actif du fonds et seront considérés comme continuant à relever de la poche PME-ETI du Fonds.

Le fonds s'interdit d'investir dans des actions non cotées.

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP pourra investir, jusqu'à 67 % de son actif net, en émissions du secteur public et du secteur privé (obligations à taux fixes et à taux variables, et/ou indexés et/ou convertibles, EMTN non structurés) de la zone OCDE. Les titres d'États peuvent représenter 30 % maximum de l'actif net du FCP.

Les investissements en instruments du marché monétaire (OPCVM ou FIA, dépôts, BTF, TCN) pourront être utilisés pour ajuster la sensibilité du fonds ou servir de supports d'investissement.

Le FCP est investi principalement dans des titres de catégorie « investment grade », en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la Société de Gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité). Le FCP pourra également investir sur les obligations non notées ou à caractère spéculatif (maximum 20 %). Les titres non notés devront bénéficier d'une évaluation interne par la Société de Gestion. La Société de Gestion procède à une analyse interne du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre. Elle ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité), pour décider de l'acquisition du titre, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession. Le FCP peut investir jusqu'à 15 % de son actif net en titres spéculatifs et 10 % en obligations convertibles.

Le FCP peut également investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos » ou « Additional Tier 1 ») dans la limite de 10 % de l'actif net. Ce sont des titres hybrides car ils associent des caractéristiques d'obligations et d'actions. Ils sont assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les convertit en actions ordinaires ou réduit leur capital en cas d'évènements déclencheurs généralement définis contractuellement. Ils peuvent présenter un rendement supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques, de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée, remboursée après la dette senior).

Répartition dette privée/publique: la répartition des titres entre dette publique et dette privée est effectuée en fonction des anticipations de la Société de Gestion.

Duration: la duration des titres choisis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale du FCP de -1 à 8.

■ OPCVM et FIA

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10 % de parts ou actions de son actif net en parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et/ou de FIA respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier, y compris des OPC indiciels cotés (ETF ou trackers¹). Ces OPCVM et FIA pourront être de toutes thématiques.

Ces OPCVM et FIA pourront être de toutes thématiques.

Le processus de sélection des OPCVM et des FIA s'effectuera en fonction des anticipations de marché, des couples rendement/risques et de l'objectif du Fonds.

Le FCP peut investir dans des fonds de la Société de Gestion ou d'une société liée.

2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sur marchés réglementés, organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture ou d'exposition (positive ou négative) auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

- Futures, options de taux et swap de taux : ces instruments seront utilisés notamment afin de couvrir le risque de taux sur le portefeuille ou sur un ou plusieurs titres et d'augmenter l'exposition du portefeuille au risque de taux.
- Futures, options sur actions ou indices actions : ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque actions (lié aux investissements dans des titres de créance comportant une exposition aux actions) sur le portefeuille ou de l'exposer.
- Futures et options sur indices de volatilité.
- Contrat for Difference (« CFD ») ou « Performance Swap » sur actions.
- Futures, options de change et change à terme : ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque de change sur le portefeuille ou de l'exposer. Le risque de change n'a pas vocation à être systématiquement couvert mais sera limité à 20 % de l'actif.
- Swap d'indices sur taux, actions, volatilité et change : ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque du portefeuille, ou éventuellement de l'augmenter.
- Swap et options sur indices inflation.
- Dérivés de crédit : Crédit Default Swap (« CDS ») sur entité unique (« single name ») ou sur indice (pour un maximum de 100 % de l'actif net) : ces instruments seront utilisés afin de s'exposer de manière provisoire et/ou de se protéger en prenant des positions acheteuses ou vendeuses.

La mise en œuvre de ces stratégies dépend du contexte des marchés financiers et de la valeur des actifs en portefeuille, et a pour but de couvrir le portefeuille contre des risques financiers ou de l'exposer.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 300 % de l'actif (levier brut), 210 % de l'actif (levier net).

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

3. Titres intégrant des dérivés

Afin de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement, le FCP peut également investir, dans la limite de 10 % de l'actif net, dans des obligations convertibles.

En outre, le fonds peut également investir dans des obligations *callable*s et obligations *puttable*s dans la limite de 100 % de l'actif net.

4. Dépôts

Néant.

5. Emprunts d'espèces

Le FCP n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle et temporaire peut exister en raison des opérations liées aux flux du FCP (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions ou rachats, etc.) dans la limite de 10 % de l'actif net.

¹ Fonds commun de placement, SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger répliquant soit en direct, soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple : FTSE MTS Global, FTSE MTS 3-5 ans, Iboxx...) et négociables en continu sur un marché réglementé.

6. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur le marché en vue d'améliorer la performance du portefeuille, optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont les titres éligibles à la stratégie d'investissement (titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire tels que décrits ci-dessus).

■ Niveau d'utilisation envisagée et autorisé

Le FCP pourra procéder à des prises et des mises en pensions livrées à hauteur de 100 % de l'actif net et à des prêts-emprunts de titres à hauteur de 10 % de l'actif net

■ Sélection des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires relatives à la rémunération figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

7. Contrats constituant des garanties financières

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme, dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financière, la Société de gestion détermine :

- Le niveau de garantie financière requis; et
- Le niveau de décote applicable aux actifs reçus au titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur liquidité et volatilité.

La Société de gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (*mark-to-market*). Les appels de marge seront réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financière.

Les garanties financières reçues en transfert de propriété seront détenues par le dépositaire du Fonds.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés boursiers.

Les principaux risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : la perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé lors de la souscription. Ce risque est lié au fait que le Fonds n'offre pas de protection ou garantie du capital. De ce fait, le risque existe que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (taux, actions). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les actions ou les titres de créance les plus performants.
- **Risque de taux** : le degré d'exposition au risque de taux peut atteindre jusqu'à 67 % de l'actif net du Fonds. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité de la partie exposée au risque de taux s'inscrit dans une fourchette de 0 au minimum, à 8 au maximum.
- **Risque lié aux investissements sur les petites et moyennes capitalisations** : l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces actions de petites et moyennes capitalisations, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP plus importante et plus rapide.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. Le Fonds peut notamment avoir recours à des opérations de prêts-emprunts de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties exposent le Fonds à un risque de défaillance de l'une d'entre elles, qui peut faire baisser la valeur liquidative du Fonds. Le risque de contrepartie peut être diminué par la mise en place d'éventuelles garanties financières (collatéral) reçues par le Fonds.
- **Risque de crédit** : ce risque survient notamment lorsqu'un émetteur de titre de créance ne peut faire face à ses échéances, c'est-à-dire au paiement des coupons chaque année et au remboursement du capital à l'échéance. Cette défaillance pourrait amener la valeur liquidative du Fonds à baisser. Ceci recouvre également le risque de dégradation de la notation de l'émetteur. Par ailleurs, le Fonds peut être exposé directement ou indirectement, jusqu'à 15 % de son actif net, au risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) ou non notés. Le Fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres non notés ou de basse notation. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs (high yield) peut comporter un risque inhérent aux titres dont la notation est basse ou inexistante et pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit dans le cadre de la gestion des garanties financières, si la contrepartie des opérations d'emprunt de titres devait faire défaut et que simultanément l'émetteur des garanties reçues déclarait un défaut ou une restructuration sur les titres de créances reçues à titre de garanties.
- **Risque actions et de marché** : le degré d'exposition au risque actions peut atteindre jusqu'à 65 % de l'actif net du Fonds. La valeur liquidative du Fonds peut donc connaître une volatilité induite par l'investissement d'une partie du portefeuille sur les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de liquidité** : ce risque s'applique essentiellement aux titres dont le volume de transaction est faible et pour lesquels il est donc plus difficile de trouver à tout instant un acheteur/vendeur à un prix raisonnable. Il apparaît particulièrement lors de souscriptions/rachats importants par rapport à la taille du portefeuille. Compte tenu que le Fonds investit directement 33 % minimum de son actif net dans des actions émises par des PME et des ETI, ceci le conduit à être exposé à ce type de risque.
- **Risque de durabilité** : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

Les risques accessoires associés aux techniques employées sont les suivants :

- **Risque de change** : le Fonds est principalement investi sur des produits de taux, des actions et des OPC libellés en euro. La partie investie dans une autre devise que l'euro n'excédera pas 20 % de l'actif net du Fonds. Votre Fonds pourra donc être exposé dans cette limite au risque de change. En cas de baisse de la devise d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque lié à la détention, directe ou indirecte, d'obligations convertibles** (dans la limite maximum de 10 % de l'actif net du Fonds) : la valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- **Risque lié aux titres des pays émergents** : le Fonds peut être exposé directement ou indirectement jusqu'à 10 % sur des titres de pays émergents. L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Les mouvements de baisse sur ces marchés peuvent donc entraîner une baisse de la valeur liquidative plus rapide et plus forte. Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du Fonds peut baisser.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

Supérieure à 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

Conjoncture économique et financière

Le premier trimestre 2025 a été marqué par l'investiture de Donald Trump aux États-Unis et la prise de fonction de son administration. Dès le début de son mandat, des rumeurs de taxes douanières plus graduelles qu'anticipées ont stimulé l'appétit pour le risque des investisseurs. Malgré les incertitudes concernant les probables hausses de droits de douane, les investisseurs sont restés optimistes sur l'Europe, se concentrant sur les initiatives de paix entre la Russie et l'Ukraine. À la fin du trimestre, les marchés financiers ont connu une volatilité accrue, principalement en raison des incertitudes économiques et géopolitiques. Les craintes liées à l'inflation et les menaces accrues de nouveaux droits de douane globaux ont intensifié cette nervosité, tandis que les données économiques ont révélé une détérioration de la confiance des consommateurs et une baisse des dépenses des ménages, notamment aux États-Unis. Les indices de volatilité, souvent appelés indices de la peur, ont fortement augmenté, reflétant l'inquiétude des investisseurs face aux incertitudes croissantes. Du côté des entreprises, les résultats publiés début 2025 ont été globalement positifs des deux côtés de l'Atlantique. Cependant, la volatilité a augmenté avec l'irruption de la start-up chinoise DeepSeek dans l'écosystème de l'intelligence artificielle, mettant sous pression la valorisation des entreprises du secteur. La déception concernant les résultats de Nvidia a impacté le secteur technologique américain, tandis que le contexte géopolitique a bénéficié au secteur de la défense. En matière de politique monétaire, la réunion de la Banque centrale européenne s'est conclue par une nouvelle baisse de 0,25 % de ses taux directeurs. De son côté, la Fed a adopté une approche plus prudente, préférant ne pas intervenir, alors que l'inflation ne baissait plus aux États-Unis et que l'application du programme du nouveau président américain pourrait être assez inflationniste. Cette divergence de politique monétaire a favorisé la rotation géographique des flux en faveur de la zone euro.

Le deuxième trimestre 2025 s'est inscrit dans la continuité d'un environnement mondial contrasté, marqué par des divergences croissantes entre les grandes zones économiques, des incertitudes politiques persistantes et des ajustements progressifs des marchés financiers. Aux États-Unis, la croissance a continué de faire preuve de résilience mais sous tension, avec une activité soutenue par la consommation des ménages et un marché du travail toujours dynamique. L'arrivée de la nouvelle administration Trump a renforcé les anticipations de relance budgétaire, notamment via des baisses d'impôts et des dépenses d'infrastructure, ce qui a alimenté la confiance des entreprises et des marchés. Cependant, cette dynamique s'est accompagnée de tensions croissantes sur les prix et les taux. La Réserve fédérale a maintenu une posture de vigilance face aux risques inflationnistes, tandis que les marchés obligataires intégraient une prime de risque accrue liée à l'augmentation du déficit public. En Europe, la reprise est restée poussive. L'Allemagne, en proie à une crise politique majeure, a peiné à relancer sa demande intérieure, tandis que la France est restée confrontée à une instabilité politique persistante depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. Cette incertitude a pesé sur la confiance des ménages et des entreprises, freinant la consommation et l'investissement. Les perspectives de croissance pour la zone euro ont été revues à la baisse, et les marchés actions européens sous-performent leurs homologues américains sur le trimestre. En Chine, le gouvernement a poursuivi ses efforts pour stabiliser son économie après les secousses du secteur immobilier. Pékin a mis en place des mesures ciblées pour soutenir les collectivités locales et contenir les risques systémiques, tout en maintenant une politique monétaire accommodante. La surcapacité industrielle et les tensions commerciales latentes, notamment avec les États-Unis, ont continué de peser sur les perspectives à moyen terme. Néanmoins, les marchés asiatiques ont bénéficié d'un regain d'intérêt des investisseurs à la recherche de diversification. Au global, sur le trimestre, les marchés actions ont globalement progressé, portés par les anticipations de relance budgétaire aux États-Unis et la résilience des bénéfices des grandes capitalisations. Toutefois, la volatilité restait élevée, notamment en Europe, où les incertitudes politiques et économiques freinaient les flux. Les taux souverains ont connu une remontée modérée, en ligne avec les anticipations de normalisation monétaire, tandis que les marges de crédit restaient contenues, soutenues par une liquidité abondante.

Le troisième trimestre 2025 s'est inscrit dans un contexte économique contrasté, marqué par une résilience modérée de l'activité mondiale et une forte sensibilité aux politiques monétaires et commerciales. En zone euro, la croissance a été révisée à la hausse à +1,2 % pour l'année, portée par la demande intérieure, les investissements publics (notamment en infrastructures et défense), et une amélioration du marché du travail. Le taux de chômage est resté bas (6,2 % en juillet), et les salaires réels ont progressé, soutenant la consommation. L'inflation, proche de la cible de la Banque centrale européenne, s'est stabilisée autour de 2,1 %, avec une modération des prix de l'énergie et des services. La Banque centrale européenne a maintenu ses taux directeurs inchangés, adoptant une approche prudente et dépendante des données. Aux États-Unis, la Fed a repris son cycle d'assouplissement monétaire, en

réponse à un ralentissement du marché de l'emploi et à une inflation toujours présente. Cette orientation a favorisé un regain d'appétit pour le risque sur les marchés financiers. Sur le plan géopolitique, les tensions commerciales, notamment liées aux nouveaux droits de douane américains sur les produits européens, ont alimenté l'incertitude. Toutefois, l'accord commercial entre les États-Unis et l'Union Européenne a permis de réduire partiellement cette incertitude. Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient restaient des sources de volatilité potentielle. Les marchés financiers ont bien réagi dans ce contexte: les actions ont affiché des performances solides, notamment dans les pays émergents, portés par l'Asie. Les obligations souveraines et d'entreprises ont également progressé, tandis que les marchés monétaires sont restés stables.

Le quatrième trimestre 2025 a une nouvelle fois été marqué par une actualité dense. En octobre, la prolongation du « shutdown » américain a accru les incertitudes budgétaires, tandis que la situation politique française est restée instable sans inquiéter les marchés. Le Japon s'est distingué par une réaction positive à l'arrivée d'une nouvelle Première ministre, et les tensions commerciales entre Washington et Pékin se sont apaisées après une rencontre bilatérale. Malgré quelques signaux de stress dans le secteur bancaire américain, la saison des résultats a rassuré, portée par la solidité du secteur technologique et de l'intelligence artificielle. En fin de mois, la Fed a abaissé ses taux de 0,25 %, alors que la Banque centrale européenne est restée en attente, tempérant les anticipations d'un assouplissement rapide. En novembre, un climat plus prudent s'est installé, alimenté par les valorisations très élevées des géants de la technologie et de l'IA, et par l'absence de données macroéconomiques officielles liée au « shutdown ». Les statistiques privées ont souligné un marché de l'emploi plus fragile, réduisant la probabilité d'une nouvelle baisse de taux par la Fed. Les résultats d'entreprise européens ont toutefois soutenu le sentiment de marché, qui s'est amélioré en fin de mois grâce à des discours plus conciliants des banques centrales et à l'espoir d'avancées diplomatiques sur le conflit russo-ukrainien. Décembre a marqué une phase de transition. La Fed a procédé à une nouvelle baisse de 0,25 %, et la Banque centrale européenne a maintenu ses taux et relevé ses projections de croissance. Parallèlement, l'actualité autour de l'intelligence artificielle est restée très riche, mêlant annonces d'innovations, ajustements de valorisations et prudence croissante des investisseurs. Ce mois a ainsi illustré un équilibre entre retenue et anticipation, concluant un trimestre où les marchés ont alterné phases de prudence et regain d'optimisme.

Commentaire de gestion

L'année 2025 a été dominée par l'alternance entre phases de forte surperformance et de corrections brutales du segment PEA-PME, segment central du fonds. Après un début d'année difficile, les valeurs petites capitalisations ont largement tiré la performance sur tout le second trimestre et le début de l'été, avant de corriger en fin d'été. L'exposition actions, pilotée entre 40 % et plus de 50 % selon les opportunités, a permis d'accompagner ces mouvements. La fin d'année s'est révélée plus équilibrée, avec une contribution positive mais plus modérée de la poche actions.

Concernant la sensibilité taux, celle-ci a été relevée au début du second semestre, puis renforcée progressivement jusqu'à la fin de l'exercice.

La sensibilité crédit a suivi une trajectoire similaire, passant d'environ 0,8 en début d'année à des niveaux supérieurs à 1,6 à partir du troisième trimestre. Cette progression s'explique notamment par une participation active aux émissions primaires tout au long du second semestre.

PERFORMANCES

L'indice de référence est ESTR Capitalisé +300 bp

Performances	Fonds – Part R	Indice de référence
Sur 1 an	11,64 %	5,40 %
Sur 3 ans	7,51 %	20,10 %
Sur 5 ans	3,56 %	26,98 %

Performances	Fonds – Part S	Indice de référence
Sur 1 an	12,50 %	5,40 %
Sur 3 ans	9,95 %	20,10 %
Sur 5 ans	7,58 %	26,98 %

Performances	Fonds – Part I	Indice de référence
Sur 1 an	12,53 %	5,40 %
Sur 3 ans	10,15 %	20,10 %
Sur 5 ans	7,69 %	26,98 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	3 013 317,55	3 278 975,62	6 292 293,17
EXAIL TECHNOLOGIES FP EUR	—	897 397,10	897 397,10
MONTE DEI PASCHI TR 02-10-35	199 538,00	205 999,67	405 537,67
BANCO BPM SPA TR 01-01-36	199 312,00	201 717,67	401 029,67
BANCO COM PORTUG TR 24-06-31	199 262,00	201 429,21	400 691,21
CARREFOUR SA 3.750% 24-05-33	199 352,00	196 730,93	396 082,93
WAVESTONE FP EUR	83 552,05	228 481,32	312 033,37
LEASYS SPA TR 22-09-27	200 000,00	100 374,00	300 374,00
CARREFOUR SA 1.000% 17-05-27	—	291 949,23	291 949,23
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL FP EUR	142 830,76	143 429,46	286 260,22

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 200,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 100,56 % selon la méthode de l'engagement,
- 102,36 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPCVM.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

OPCVM : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Au cours de l'exercice sous revue, l'OPC a eu recours à des produits dérivés (Futures sur obligations).

À fin décembre 2025, A fin décembre 2025, il n'y avait pas de dérivé OTC dans le portefeuille.

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,04 % de l'actif net moyen pour la part FR0013127875,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR0013127867,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR0013245438.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBP AM sont essentiellement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les comportements à risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - de l'équilibre entre la rémunération fixe et la rémunération variable.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs, y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale par le manager, après échanges avec son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
- Personnel identifié : preneurs de risques.

Toute personne listée comme personnel identifié au sein de la politique – globalement ceux ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et/ou ceux dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle des preneurs de risque/personnel identifié, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 %, par tiers sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises par la mise en place de deux mécanismes sur la base de critères définis par la direction des risques et la DCCI et sur la décision du Comité des Rémunérations :
 - Restitutions : le Comité des rémunérations se réserve la possibilité de réclamer la restitution de tout ou partie de la rémunération variable déjà versée ou acquise, notamment lorsque le personnel identifié a contribué aux performances financières médiocres ou négatives, ou en cas de fraude.
 - Malus : ce mécanisme est activable sur décision du comité des rémunérations. L'acquisition ou le versement de la part différée n'est jamais garantie, elle est subordonnée au respect des conditions applicables (méthodologie d'évaluation des comportements risques et conformité des collaborateurs de la DDCI et de la Direction des Risques). Ce malus peut annuler tout ou partie les rémunérations variables non encore acquises ou versées.
- Le Comité des Nominations et des rémunérations (CNR) est composé de membres n'occupant pas de fonction exécutive au sein de LBP AM, et présidé par un des membres indépendants. Y participent également la DRH LBP AM, la direction de la Rémunération Groupe LBP et la CEO de LBP AM.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2025	
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2025	
Fixes bruts	17 798 110 €
Variables + primes bruts	6 110 455 €
Ensemble des gérants	
Fixes bruts	4 126 142 €
Variables + primes bruts	2 423 170 €
Ensemble des cadres supérieurs (hors gérants)	
Fixes bruts	1 543 000 €
Variables + primes bruts	592 580 €

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	3 689 610,91	3 885 587,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 689 610,91	3 885 587,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	183 608,00	186 940,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	183 608,00	186 940,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	4 096 088,06	3 533 128,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 096 088,06	3 533 128,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	183 411,13	439 667,04
OPCVM	183 411,13	439 667,04
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	1 060,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	8 153 778,10	8 045 322,97
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 715,70	0,00
Comptes financiers	6 066,29	8 248,04
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	8 781,99	8 248,04
Total de l'actif I+II	8 162 560,09	8 053 571,01

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	7 246 767,59	8 304 284,75
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	908 864,76	-257 663,93
Capitaux propres I	8 155 632,35	8 046 620,82
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8 155 632,35	8 046 620,82
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	1 060,00	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 060,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5 867,74	6 950,19
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	5 867,74	6 950,19
Total Passifs : I+II+III+IV	8 162 560,09	8 053 571,01

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	109 088,20	69 826,58
Produits sur obligations	50 400,96	69 649,10
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	803,61	5 219,66
Sous-total produits sur opérations financières	160 292,77	144 695,34
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-404,85	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	-404,85	0,00
Total revenus financiers nets (A)	159 887,92	144 695,34
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-65 850,14	-68 676,20
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-65 850,14	-68 676,20
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	94 037,78	76 019,14
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-4 823,73	-3 112,36
Sous-total revenus nets I = (C+D)	89 214,05	72 906,78
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	868 682,82	-172 725,00
Frais de transactions externes et frais de cession	-6 649,37	-8 226,09
Frais de recherche	-3 426,19	-5 409,60
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	858 607,26	-186 360,69
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-31 242,77	5 478,20
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	827 364,49	-180 882,49

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	16 891,47	-169 100,86
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,01	-0,01
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	16 891,48	-169 100,87
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-24 605,26	19 412,65
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-7 713,78	-149 688,22
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	908 864,76	-257 663,93

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds TOCQUEVILLE VIE GENERATION est sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, la recherche d'une performance annualisée de 3 % au-delà de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	24 352 483,09	22 440 286,18	9 481 233,53	8 046 620,82	8 155 632,35
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I en EUR					
Actif net	24 351 217,73	22 439 137,88	9 480 079,19	8 045 508,06	8 154 386,00
Nombre de titres	189 876,0000	191 982,0000	80 297,0000	70 327,6800	63 335,6800
Valeur liquidative unitaire	128,24	116,88	118,06	114,40	128,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,58	1,44	-8,24	-2,57	13,06
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,26	0,53	1,51	1,03	1,40
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R en EUR					
Actif net	735,63	665,28	666,62	640,68	715,28
Nombre de titres	6,0000	6,0000	6,0000	6,0000	6,0000
Valeur liquidative unitaire	122,60	110,88	111,10	106,78	119,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,20	1,40	-7,77	-2,34	12,17
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,13	-0,38	0,53	0,00	0,34
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S en EUR					
Actif net	529,73	483,02	487,72	472,08	531,07
Nombre de titres	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000
Valeur liquidative unitaire	105,94	96,60	97,54	94,41	106,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,94	1,20	-6,79	-2,05	10,82
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,16	0,47	1,28	0,80	1,15

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Évènements exceptionnels

En date du 01/04/2024 le FCP Tocqueville Vie Génération sera géré par LBP AM (et non plus Tocqueville Finance).

Règles d'évaluation des actifs

- Comptabilisation des revenus

Le FCP comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCP est effectuée frais de négociation exclus.

- Méthodes de valorisation

La devise de comptabilité du FCP est l'euro.

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCP sont évalués selon les principes suivants :

Pour les actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères), l'évaluation se fait au cours de Bourse

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

- Places de cotation européennes : dernier cours de Bourse du jour.
- Places de cotation asiatiques : dernier cours de Bourse du jour.
- Places de cotation australiennes : dernier cours de Bourse du jour.
- Places de cotation nord-américaines : dernier cours de Bourse du jour.
- Places de cotation sud-américaines : dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur aux environs de 14 heures, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Pour les instruments financiers non cotés (valeurs françaises et étrangères), l'évaluation se fait à la juste valeur

Ces titres sont évalués selon la méthode dite de la juste valeur. Celle-ci correspondant au montant pour lequel un actif peut être échangé, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Pendant la période commençant à la date à laquelle un investissement a été effectué par le fonds et se terminant au plus tard 12 mois après cette date, la juste valeur est estimée conformément à la méthode du prix d'un investissement récent.

En application de la méthode du prix d'un investissement récent, la société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

Titres d'OPCVM et/ou FIA en portefeuille

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Acquisitions temporaires de titres

- Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle.
- Rémérés à l'achat : valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Prêts de titres : valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FCP à l'issue du contrat de prêt.

Cessions temporaires de titres

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché ; les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Valeurs mobilières non cotées : Évaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Options: Les options en portefeuille sont évaluées:
 - à leur valeur de marché en cas de cotation.
 - à leur valeur intrinsèque lorsque aucune cotation n'a pu être constatée.
 - en cas de cotation, les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports.
- Options cotées sur des places européennes: dernier cours du jour.
- Options cotées sur des places nord-américaines: dernier cours du jour.

VIII. Politique de rémunération

La Société de Gestion dispose d'une politique de rémunération validée par le conseil d'administration.

Cette politique pose les principes régissant l'évolution des rémunérations fixes et variables.

Le comité des rémunérations de la Société de Gestion est chargé de l'application et du suivi de cette politique.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM (36, quai Henri IV – 75004 Paris)

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des frais indirects de gestion, liés aux souscriptions dans les OPCVM qui composent l'actif du fonds ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux
1-2	Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Parts R : 1,70 % TTC maximum Parts I : 0,80 % TTC maximum Parts S : 0,90 % TTC maximum
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts R, I et S : 0,80 % TTC maximum
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant.
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

Frais de fonctionnement et autres services

Ces frais font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,05%.

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais liés à la connaissance client

La société de gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0,09 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part I, R et S	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	8 046 620,82	9 481 233,53
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-860 524,99	-1 155 170,29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	94 037,78	76 019,14
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	858 607,26	-186 360,69
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	16 891,48	-169 100,87
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 155 632,35	8 046 620,82

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-6 992,0000	-860 524,99
Solde net des souscriptions/rachats	-6 992,0000	-860 524,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	63 335,6800	
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6,0000	
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
TOCQUEVILLE VIE GENERATION I FR0013127875	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 154 386,00	63 335,6800	128,74
TOCQUEVILLE VIE GENERATION R FR0013127867	Capitalisation	Capitalisation	EUR	715,28	6,0000	119,21
TOCQUEVILLE VIE GENERATION S FR0013245438	Capitalisation	Capitalisation	EUR	531,07	5,0000	106,21

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 France +/-	Pays 2 Allemagne +/-	Pays 3 Belgique +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 689,61	3 373,90	288,95	26,77	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	3 689,61					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
FRANCE	183,61	0,00	183,61	0,00	183,61	0,00
Total	183,61	0,00	183,61	0,00	183,61	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	4 096,08	3 704,93	391,15	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,07	0,00	0,00	0,00	6,07
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	-232,32	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		3 472,61	391,15	0,00	6,07

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	697,80	197,29	587,97	302,96	2 210,03	100,03
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	-232,32	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6,07	697,80	197,29	587,97	70,64	2 210,03	100,03

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	183,61
Obligations et valeurs assimilées	4 096,09	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	4 096,09	0,00	183,61

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	2 715,70
Total des créances	2 715,70
Dettes	
Frais de gestion fixe	5 867,74
Total des dettes	5 867,74
Total des créances et des dettes	-3 152,04

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	65 834,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	3 426,18
Pourcentage de frais de recherche	0,04
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,64
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,01
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations**D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	89 214,05	72 906,78
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	89 214,05	72 906,78
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	89 214,05	72 906,78

Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	89 206,26	72 902,72
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	89 206,26	72 902,72
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	89 206,26	72 902,72
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	89 206,26	72 902,72
Total	89 206,26	72 902,72
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2,04	0,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2,04	0,03
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2,04	0,03
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2,04	0,03
Total	2,04	0,03
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	5,75	4,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5,75	4,03
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	5,75	4,03
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5,75	4,03
Total	5,75	4,03
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	827 364,49	-180 882,49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	827 364,49	-180 882,49
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	827 364,49	-180 882,49

Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	827 237,32	-180 858,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	827 237,32	-180 858,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	827 237,32	-180 858,18
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	827 237,32	-180 858,18
Total	827 237,32	-180 858,18
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	73,03	-14,04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	73,03	-14,04
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	73,03	-14,04
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	73,03	-14,04
Total	73,03	-14,04
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	54,14	-10,27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	54,14	-10,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	54,14	-10,27
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	54,14	-10,27
Total	54,14	-10,27
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			3 689 610,91	45,24
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 689 610,91	45,24
Assurance			66 530,94	0,82
AXA SA	EUR	783	32 071,68	0,39
SCOR SE	EUR	1 199	34 459,26	0,43
Banques commerciales			33 064,20	0,41
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	1 884	33 064,20	0,41
Biens de consommation durables			421 337,80	5,17
HEXAOM	EUR	3 639	118 267,50	1,45
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	7 901	236 239,90	2,90
ROCHE BOBOIS SAS	EUR	2 142	66 830,40	0,82
Biotechnologie			27 311,24	0,33
INVENTIVA SA	EUR	6 923	27 311,24	0,33
Construction et ingénierie			32 773,65	0,40
VINCI SA	EUR	273	32 773,65	0,40
Distribution spécialisée			148 373,20	1,82
PLANISWARE SA	EUR	6 287	148 373,20	1,82
Electricité			26 766,80	0,33
ELIA SYSTEM	EUR	244	26 766,80	0,33
Emballage et conditionnement			63 237,00	0,78
TFF GROUP	EUR	3 210	63 237,00	0,78
Equipements et fournitures médicaux			139 152,52	1,71
DBV TECHNOLOGIES SA	EUR	17 879	60 431,02	0,74
GUERBET	EUR	5 505	78 721,50	0,97
Equipements et instruments électroniques			112 699,20	1,38
LUMIBIRD	EUR	5 316	112 699,20	1,38
Equipements et produits de loisirs			157 695,34	1,93
BENETEAU	EUR	18 988	157 695,34	1,93
Hôtels, restaurants et loisirs			156 408,00	1,92
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	931	156 408,00	1,92
Industrie aérospatiale et défense			79 651,80	0,98
EXOSENS SAS	EUR	1 644	79 651,80	0,98
Logiciels			113 848,20	1,40
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	727	113 848,20	1,40
Media			93 123,30	1,14
NRJ GROUP	EUR	7 149	57 763,92	0,71
PUBLICIS GROUPE	EUR	399	35 359,38	0,43
Médias et services interactifs			60 918,00	0,75
SCOUT24 SE	EUR	710	60 918,00	0,75
Métaux et minerais			91 440,50	1,12
JACQUET METALS SA	EUR	4 595	91 440,50	1,12
Ordinateurs et périphériques			297 230,96	3,64
QUADIENT SA	EUR	20 527	297 230,96	3,64
Producteur et commerce d'énergie indépendants			36 379,02	0,45

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AIR LIQUIDE SA	EUR	227	36 379,02	0,45
Produits chimiques			214 232,00	2,63
ROBERTET SA	EUR	244	214 232,00	2,63
Produits pharmaceutiques			326 501,50	4,00
NANOBIOTIX	EUR	6 147	119 866,50	1,47
VIRBAC SA	EUR	578	206 635,00	2,53
Produits pour l'industrie du bâtiment			22 696,56	0,28
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	261	22 696,56	0,28
Science pharmaceutique biotechnologique biologique			74 390,40	0,91
MEDINCELL SA	EUR	2 952	74 390,40	0,91
Services aux professionnels			35 497,08	0,44
BUREAU VERITAS SA	EUR	1 306	35 497,08	0,44
Services financiers diversifiés			127 268,20	1,56
PEUGEOT INVEST	EUR	1 679	127 268,20	1,56
Services liés aux technologies de l'information			632 685,75	7,73
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	1 976	228 030,40	2,77
CAPGEMINI SE	EUR	200	28 450,00	0,35
INFOTEL	EUR	1 259	53 255,70	0,65
NEURONES	EUR	2 541	109 390,05	1,34
WAVESTONE	EUR	3 841	213 559,60	2,62
Textiles, habillement et produits de luxe			49 665,00	0,61
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	77	49 665,00	0,61
Vente par correspondance			48 732,75	0,60
BILENDI	EUR	2 685	48 732,75	0,60
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			183 608,00	2,25
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			183 608,00	2,25
Gestion immobilière et développement			183 608,00	2,25
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	4 000	183 608,00	2,25
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 096 088,06	50,22
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 096 088,06	50,22
Automobiles			96 811,82	1,19
BMW FIN 0.375% 24-09-27 EMTN	EUR	100 000	96 811,82	1,19
Banques commerciales			602 591,64	7,39
BNP PAR 3.494% 17-09-33 EMTN	EUR	100 000	99 844,99	1,22
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 3.5% 25-06-29	EUR	100 000	102 739,27	1,26
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.635% 17-07-35	EUR	100 000	100 642,93	1,23
SANTANDER BANK POLSKA SPOLKA AKCYJNA 3.5% 07-10-31	EUR	100 000	100 164,56	1,23
SWEDBANK AB 3.25% 13-10-32	EUR	200 000	199 199,89	2,45
Boissons			201 250,85	2,47
PERNOD RICARD 1.5% 18-05-26	EUR	200 000	201 250,85	2,47
Electricité			200 306,49	2,46
RTE EDF TRANSPORT 3.875% 24-11-37	EUR	100 000	100 029,89	1,23
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.0% 22-07-31	EUR	100 000	100 276,60	1,23
Infrastructure de transports			105 801,97	1,30
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 4.25% 28-06-32	EUR	100 000	105 801,97	1,30
Marchés de capitaux			197 292,88	2,42
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 0.3% 04-10-26	EUR	200 000	197 292,88	2,42
Médias			98 170,01	1,20

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BERTELSMANN 3.375% 28-10-33	EUR	100 000	98 170,01	1,20
Produits de soins personnels			199 606,96	2,45
L OREAL S A 0.875% 29-06-26	EUR	200 000	199 606,96	2,45
Services aux collectivités			705 152,86	8,65
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	400 000	399 262,58	4,90
POSTE ITALIANE 3.0% 03-12-30	EUR	100 000	99 764,23	1,22
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.25% 30-04-34	EUR	200 000	206 126,05	2,53
Services aux professionnels			99 815,67	1,22
BUREAU VERITAS 3.375% 01-10-33	EUR	100 000	99 815,67	1,22
Services clientèle divers			100 098,58	1,23
LEASYS E3R+0.5% 22-09-27 EMTN	EUR	100 000	100 098,58	1,23
Services de télécommunication diversifiés			300 515,30	3,68
ORANGE 0.0% 29-06-26 EMTN	EUR	100 000	98 931,00	1,21
TDF INFRASTRUCTURE SAS 3.625% 16-12-30	EUR	100 000	100 451,63	1,23
TELEFONICA EMISIONES SAU 3.941% 25-06-35	EUR	100 000	101 132,67	1,24
Services financiers diversifiés			1 089 727,62	13,35
CAIXA GEN S A 3.0% 07-10-31	EUR	100 000	99 876,73	1,22
ENEL FINANCE INTL NV 0.25% 17-06-27	EUR	300 000	291 055,07	3,56
EURONEXT NV 2.625% 26-11-28	EUR	100 000	100 005,67	1,23
LSEG NETHERLANDS BV 3.0% 06-11-31	EUR	100 000	99 065,15	1,21
NESTLE FIN 0.0% 14-06-26 EMTN	EUR	200 000	198 016,00	2,43
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.375% 03-07-33	EUR	200 000	200 909,73	2,46
WENDEL 3.75% 11-08-33	EUR	100 000	100 799,27	1,24
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			98 945,41	1,21
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 3.125% 23-09-31	EUR	100 000	98 945,41	1,21
TITRES D'OPC			183 411,13	2,25
OPCVM			183 411,13	2,25
Gestion collective			183 411,13	2,25
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	17	183 411,13	2,25
Total			8 152 718,10	99,96

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0326	-2	1 060,00	0,00	-232 320,00
Sous-total 1.		1 060,00	0,00	-232 320,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		1 060,00	0,00	-232 320,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 152 718,10
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	1 060,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	8 781,99
Autres passifs (-)	-6 927,74
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	8 155 632,35

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION I	EUR	63 335,6800	128,74
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION R	EUR	6,0000	119,21
Part TOCQUEVILLE VIE GENERATION S	EUR	5,0000	106,21

TOCQUEVILLE VIE GENERATION

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

LBP AM

36, quai Henri IV

75004 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

TOCQUEVILLE VIE GENERATION

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
LBP AM

36, quai Henri IV
75004 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP TOCQUEVILLE VIE GENERATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TOCQUEVILLE VIE GENERATION constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 30 avril 2026

Paris La Défense, le 30 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE